

L'Édito

Je préparais l'édito pour ce numéro de *La Passerelle* consacré au relogement des locataires : **c'est en effet l'objectif central de SNL que de permettre aux familles et personnes en situation précaire accueillies de trouver le plus vite possible un logement durable**, condition première d'une vie décente et équilibrée. On sait que les changements, les départs, au-delà de la joie d'une situation améliorée, sont aussi objets d'inquiétude, voire de peur. Parce qu'on craint l'inconnu.

Et voilà que d'autres départs bousculent notre association. La démission de notre directrice Marie-Pierre Vallet (8 ans de travail à SNL dans différentes fonctions) nous a tous surpris par sa soudaineté. Nous la regrettons tous, et nous reconnaissons toutes les actions entreprises et menées à bien grâce à ses compétences.

En conséquence, les membres du CA, collectivement responsables de la marche de l'association, ont ressenti le besoin de changer les façons de faire dans la gestion des affaires, leurs rapports avec les salariées et les bénévoles. Conséquence : un nouveau départ, celui de notre président. Sa démission a été actée lors d'un CA réuni exceptionnellement le 11 mai dernier.

Durant 7 années, Dominique a beaucoup œuvré à son poste de secrétaire puis de président, et l'assemblée générale a été une occasion de souligner combien son dynamisme a favorisé le développement de l'asso-

ciation et son adaptation aux contraintes d'un environnement changeant et difficile. Un grand merci à lui.

Les membres du CA comme tous les bénévoles sont attachés à la vie de l'association, à son dynamisme. **Nous allons accompagner ces départs, nous adapter, dépasser la crise sans renier les valeurs du projet SNL.** Nous allons le faire ensemble avec tous les bénévoles des groupes locaux, proches de la réalité du terrain dans le lien social de proximité, les salariées qui œuvrent au jour le jour, les donateurs qui aident fidèlement.

N'ayons donc pas peur ! On sait que la vie, comme l'histoire du monde, est jalonnée de crises et que de celles-ci naît du nouveau, du différent. Dans cette période nouvelle qui s'ouvre, **les administrateurs du CA essaieront d'être à l'écoute de tous.**

Au sein du Conseil et avec son appui, j'ai accepté une présidence intérimaire, « passerelle » en quelque sorte, pour que le durable s'installe.

Nouveau départ, rupture ? Je suis persuadé que le dynamisme ne manque pas et ne manquera pas.

Nouvelles acquisitions de logements en cours, création d'un nouveau groupe, équilibres budgétaires fragiles mais réels, motivation des salariées... diminution du temps passerelle, engagement des bénévoles : **autant de raisons de croire en l'avenir.**

Votre nouveau président, Bernard Biju-Duval

Dans ce numéro consacré au relogement, cinq témoignages : Yvette, Rose et Djita, anciennes locataires ; Aurélie, Aude et Sophie, nos travailleuses sociales ; et Martine, bénévole.

Découvrez sur le site de SNL tout ce qu'il y a à savoir sur le processus du relogement en utilisant le lien suivant :

www.snl-union.org/ou-nous-trouver/snl-yvelines/actualite/

Zoom sur le relogement

Rencontre avec Aurélie, Aude et Sophie, les TS* de SNL Yvelines,

Quand considérez-vous qu'une famille est prête pour le relogement ?

Lorsque les locataires entrent à SNL, il y a un projet, une sorte de contrat pour chacun avec des objectifs. Le relogement est envisagé quand ces objectifs sont atteints. Donc, pas de règle unique, c'est au cas par cas. Il est important, par exemple, de respecter le rythme de chaque locataire. Certains auront besoin de plus ou moins de temps pour se poser. Le passage à SNL est pour tous un temps de réflexion nécessaire. Il faut noter que, de toute façon, le dossier DALO ne peut pas être constitué avant 18 mois d'occupation de logement SNL.

Quelques règles de base toutefois : le règlement régulier des loyers, la bonne gestion du logement...

Quelles sont les difficultés possibles pour passer à l'étape du relogement quand la famille est prête ?

Certaines situations freinent le processus : dettes, problèmes de santé, etc. Seuls des problèmes administratifs peuvent bloquer un relogement, comme par exemple une situation familiale non réglée, ou l'absence de déclaration d'impôts.

Notre travail est de permettre à chacun de trouver des solutions pour les résoudre.

Le relogement, c'est stimulant.

Y a-t-il des locataires qui refusent de partir ?

Nous constatons que les locataires éprouvent tous une crainte, plus ou moins forte, à quitter leur logement SNL. Parfois, volontairement ou non, certains mettent en échec leurs démarches. Par exemple, en ne payant plus leur loyer à partir du jour où un relogement leur est proposé... Dans tous les cas, nous continuons notre suivi pendant 3 à 6 mois une fois que la famille est installée. Cela la rassure, et rassure aussi les nouveaux bailleurs.

Le fait d'être SNL est-il un avantage pour le relogement ?

Oui. Le passage dans un logement passerelle à SNL permet d'être validé DALO, et, normalement, les locataires sont prioritaires. Les bailleurs sont rassurés, ils savent qu'il y a eu un accompagnement qui garantit que tout s'est bien passé (loyers payés, respect du voisinage, etc).

*TS=travailleur social

Le relogement, un aboutissement.

Propos recueillis par Anne

Marie était locataire SNL depuis plusieurs années. Elle a reçu la proposition d'un logement social à Saint-Quentin-en-Yvelines vers la mi-avril ; celui-ci était proposé à plusieurs personnes. Marie a vite regardé où il se trouvait sur un plan, puis elle s'est renseignée sur les écoles, sur le temps de trajet jusqu'à la gare, sur les commerçants.

Elle en a discuté avec sa TS qui, connaissant le coin, l'a vivement poussée à dire oui. Je l'ai aussi encouragée. En effet quand on a une proposition, il faut assez vite répondre.

Ensuite elle a visité l'appartement qui lui a plu et elle a tout de suite donné son accord.

Puis grand silence, elle a attendu 1 mois et 1/2 avant d'avoir une réponse favorable. Est-ce qu'une personne

avant elle avait répondu un premier oui, et a changé d'avis ? Nous ne le saurons pas. J'étais inquiète avec elle.

Mais ce n'était pas fini, il a fallu attendre encore 3 semaines avant d'avoir les clés pour faire l'état des lieux. Elle a pu déménager fin juin, ce qui l'arrangeait bien car les enfants ont pu tranquillement finir leur année scolaire dans leur établissement.

C'est l'histoire de Marie. Mais pour une petite voisine de mon immeuble, en 1 mois tout était réglé, mais c'est vrai qu'ils étaient à 5 dans 10 m², et que la commission DALO les avait considérés « prioritaires urgent ».

Martine, bénévole accompagnatrice

Depuis la création de SNL Yvelines,
280 ménages sur 314 sortis ont été relogés durablement,
soit un taux de réussite de 90%.
Durée moyenne d'occupation des logements SNL en 2015 : 3 ans.

Djita a habité dans un logement SNL à Buc pendant 3 ans avec ses 2 enfants, Mohamed, et Seindy, avant de trouver un logement HLM durable à Élanecourt.

« Pour moi, mon passage dans un appartement de SNL n'a été que bénéfique. J'y suis entrée avec le sourire et l'accompagnement des TS et des bénévoles est un échange important dans le processus de relogement.

Mes enfants et moi sommes heureux d'avoir un vrai chez nous parce qu'on savait que SNL, c'était temporaire. Donc je souhaite à toutes les familles qui se trouvent dans le besoin d'avoir la chance de trouver un logement passerelle plutôt que de vivre en foyer ou à l'hôtel. C'est avec le cœur rempli de joie que je remercie toutes les personnes qui m'ont accompagnée durant cette aventure : Sophie, Nicole et son mari, Monique et son mari Roland, Aline, Marie-France, Catherine et toute l'équipe de SNL Yvelines. »

DJita

Le relogement, c'est retrouver sa dignité.

*Témoignage de
Rose qui a quitté Jouy-en-Josas
pour s'installer durablement à Viroflay.*

« Grand merci pour le soutien de SNL du début à la fin, bénévoles toujours disponibles, salariés, sans oublier, mon assistante sociale.

La vie en foyer était très difficile pour moi. Avoir mon logement m'a permis de retrouver la tranquillité et le calme.

Je n'ai pas baissé les bras. Quand tu montres aux bénévoles et à SNL que tu te bats, ça leur donne du courage pour te proposer plus.

Mon relogement dans un F2, franchement je ne m'y attendais pas si vite et si bien ! Aude a bien travaillé, merci aussi à la préfecture !

Quand on est dans une situation difficile, il faut se battre, ne pas tout attendre des gens.

SNL m'a permis de rencontrer Annick, devenue plus que ma deuxième mère, elle m'a offert tant et plus. On s'appelle tous les jours, je veux l'emmener au pays, c'est prévu pour l'an prochain. Pourquoi je me suis battue ? J'aime tellement la liberté... »

Le relogement, c'est gratifiant.

Yvette m'accueille dans un appartement calme et ensoleillé et me raconte son histoire depuis 2006 : la sortie de la maternité, seule avec son bébé de 3 jours ; la chambre d'hôtel qu'il a fallu décrocher à l'eau de Javel ; les attentes interminables devant la cabine téléphonique pour avoir le 115, tôt le matin, en hiver ; d'autres chambres d'hôtel « par-ci par-là » jusqu'à ce que le processus s'arrête, faute de suivi par les services sociaux.

Une rencontre aux Restos du Cœur l'a sauvée : Francine y est bénévole mais aussi responsable du groupe SNL de Plaisir. En urgence, Francine lui trouve une famille qui, poussant un peu ses 4 enfants, l'accueille avec sa petite fille pendant 3 semaines, le temps que le dossier de demande de logement soit monté.

À la suite de la commission d'attribution, on lui propose « un bel appartement dans un bel immeuble. J'étais sans voix ! Je pleurais. C'était ... ouf !! »

Arrivée avec juste une petite valise, le groupe local lui trouve l'essentiel pour équiper ce logement. La TS de SNL lui conseille une formation : assistante de vie puis aide soignante. Rapidement elle obtient un travail auprès des personnes âgées à l'hôpital. Après moins de 2 ans en logement passerelle, elle est prête au relogement.

Dès le début elle avait compris que ce logement ne serait pas définitif.

Maintenant chez elle, elle a eu la bonne surprise de constater que SNL avait prévu de prélever chaque mois, avec son loyer, une petite somme qui a servi au dépôt de garantie.

Elle n'a rien oublié de ses mois de galère et de la chance d'avoir rencontré des gens formidables. À son tour, elle a ouvert sa porte quelques jours à une jeune femme à la rue.

« Je suis une ancienne SNL, mais c'est resté ma famille ! Je veux garder le lien. Je pourrais aussi donner une petite contribution à SNL pour aider ceux qui sont dans le besoin. »

Au moment de se séparer, une grande et belle fille de 10 ans entre, toute souriante, c'est sa fille !

Dominique

La vie des groupes

Le 8 mars dernier avait lieu l'inauguration d'un nouveau logement SNL à **Bougival** (résidence des Trois Forêts). Identifié début 2015 avec l'aide de la mairie, il a été acquis et complètement rénové (isolation, sanitaires...). Proche de la gare SNCF, bien situé au sein d'une résidence vivante, ce logement spacieux (58 m², 3 pièces) sera idéal pour accueillir une famille. François



Porchefontaine, représentation de la pièce « Treize à table », le 12 février.



Au **Chesnay** le 21 mai après-midi de jeux de société.



Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ce numéro !
En particulier, à ceux qui ont témoigné !

Ça bouge, ça bouge...

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

Laura et son fils Kyllian à *Élancourt* ; Séréna aux *Clayes-sous-Bois* ; Maïmouna et ses enfants Seriba Mohamed, Aïcha Oumira et Oumiwassa à *Bougival* ; Adelaïde à *Beynes* ; Ramatoulaye et son fils Sofiane à *Noisy-le-Roi* ; Mohammed Amin, Fatma et leurs enfants Yasmine Rabia et Benyounes à *Chevreuse* ; Brigitte et ses filles Maëlys et Anna-Lucia à *Versailles* ; Béatrice et ses enfants Fiona, Rosy et Enzo à *Marly-le-Roi*.

Bonne route aux partants :

Sonia et ses filles Nina, Eva et Sarah aux *Clayes-sous-Bois* ; Alexandra à *Saint-Rémy-lès-Chevreuse*, Béatrice et ses enfants Lolita, Paloma, Samantha et Django à *Marly-le-Roi* ; Fanny et ses enfants Atahualpa et Lua au *Pecq* ; Hyacinthe et sa fille Marilou à *Noisy-le-Roi* ; Tania Sandrine et ses enfants Ghissia-Clarence, Madeleine et Marcel à *Versailles* ; Christine et sa fille Camille-Rose à *Maurepas* ; Zoulikha et son fils Mohamed à *Villepreux* ; Chia Marie-Rose à *Jouy-en-Josas* ; Laetitia à *Plaisir* ; Djita et ses enfants Mouhamed et Seindy à *Buc* ; Maguy et ses enfants Rodcarly et Maëva à *Viroflay* ; Agnès à *Marly-le-Roi* ; Mariam et ses enfants Adja, Safietou et Issa à *Saint-Rémy-lès-Chevreuse* ; Luz Araceli à *Versailles* ; Clautide Ida et ses enfants Niam-panga Vanessa et Buksa Aristote à *Beynes* ; Micheline et ses fils Wilder et Wesly à *Beynes* ; Lou Adèle à *Versailles* ; Souad et ses filles Yanel et Nihel à *Saint-Nom-la-Bretèche* ; Jean-Paul à *Beynes* ; Francine et ses filles Précilia et Ketsia à *Buc* ; Lydia et son fils Gabriel à *Villepreux*.

La Passerelle – Bulletin trimestriel de l'association imprimé par les soins de « Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines »

Dépôt légal juin 2016 sous le N° ISSN 1638 2994

SNL - 25 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Le Chesnay (78150) - Tél. : 01 39 63 48 72

Adresse électronique : snl-78@wanadoo.fr - Site Internet : www.snl-union.org

Directeur de la publication : Bernard Biju-Duval - Responsable de la publication : Anne Delhomme